

avaient été payés à la même date en subventions aux chemins de fer, et pour la construction du chemin de fer du Nord. Avons-nous eu valeur pour cette dépense ? Le peuple de la province de Québec serait-il satisfait de n'avoir pas de dette, mais pas de chemin de fer ? Poser la question c'est la résoudre. Pour ma part, M. l'Orateur, j'étais en faveur de cette politique, étant convaincu que dans un pays comme le nôtre, avec d'immenses régions à coloniser, elle seule peut développer les immenses richesses de notre sol, qui sans chemins de fer demeureraient improductives.

Il n'y a pas de doute du reste que les voies ferrées sont le seul grand moyen de colonisation vraiment pratique ; c'est par elles que les points les plus éloignés du pays deviennent accessibles et peuvent être mis en rapport avec les cours d'eau et les ports maritimes. Les voies ferrées sont devenues le grand facteur de la distribution des produits d'une nation et ont pour effet d'unir le producteur et le consommateur. Depuis quelques années, des lignes de chemin de fer se sont prolongées sur notre continent jusque dans ses parties les plus éloignées, et ont ouvert au commerce et à la colonisation de grandes étendues de terres fertiles qui jadis étaient considérées comme inaccessibles. C'est un fait généralement admis que les chemins de fer sont les seules grandes voies de communication, non seulement dans notre hémisphère, mais aussi dans toutes les autres parties du monde civilisé. Depuis l'ère des voies ferrées dans notre pays, nous ne sommes plus obligés, comme autrefois, de compter seulement sur les communications par eau pour atteindre les grands centres de distribution. Les résultats de cette politique sont évidents, à preuve les progrès qu'a faits la colonisation dans les parties les plus lointaines de notre territoire, et la facilité avec laquelle les produits destinés à l'exportation atteignent le point d'expédition. En réalité les voies ferrées sont devenues de plus en plus importantes, non seulement comme grandes voies de distribution pour le trafic local, mais aussi comme facteur du transport. Où en serait le commerce de la province de Québec si les grandes lignes, telle que l'Intercolonial, le Grand-Tronc, le Pacifique Canadien, et les autres qui les alimentent, ne convergent toutes vers les différents ports de mer canadiens et américains ?

Il ne faut pas perdre de vue que, dans la Confédération canadienne, toutes les provinces luttent les unes contre les autres afin d'arriver le plus rapidement possible au développement complet de leurs ressources. La province de Québec serait seule en arrière ; si elle demeurait inactive, elle serait distancée par les autres provinces. Il faut lutter non seulement avec Ontario, mais aussi avec l'immense système de voies ferrées aux Etats-Unis dont les ramifications s'étendent dans toutes les directions où il existe un trafic quelconque. L'Ouest est donc pour nous un concurrent redoutable. Pour conserver notre propre trafic, il faut de toute nécessité être en état de soutenir vigoureusement la concurrence des autres provinces. Il faut de toute nécessité suivre la voie qui nous est tracée par les provinces-sœurs, sans quoi nous serons réduits à un isolement fatal. Les voies ferrées sont donc pour nous un des plus puissants moyens d'assurer le succès de la colonisation de notre pays. On me dira peut-être que ces entreprises devraient être laissées à l'initiative individuelle. Je n'hésite pas à déclarer que je suis entièrement convaincu que l'initiative privée, laissée à ses propres ressources, eût été impuissante à mener à bonne fin des entreprises aussi considérables. A part les avantages que la province devra retirer de cette politique de chemin de fer, il y a une autre considération qui a bien aussi son importance. La construction de ces voies ferrées attire une somme considérable de capitaux étrangers, attendu que la subvention accordée pour chaque mille ne représente qu'une faible

tre, com-
fondées
province
Chambre

par tous
e les plus
s de citer

enses, qui
plus tard
prouvées,
connaître
art donne
nd même
franche-
uelles fins
régime à
le pouvoir
émontré à
le respon-

ette dette
n de che-
se. Mais
atrice ; ce
ystème de
ont déter-
n argent ;
nent Mer-
e arrêtés ?
ent-elle en
-il que le
treprises,
qui nous
nécessaire
nerville et
le cas que
2,364,610